



Règlement Baseball Championnat Départemental 75 2025

Gestionnaire
Marie Faucomprez (pbsparis.75@gmail.com)

Les présents règlements ont pour objet de compléter les Règlements généraux des Épreuves sportives Baseball, ci-après désigné « R.G. », et règles officielles de jeu publiées par la Fédération, en vigueur à la date de la rencontre concernée, accessible via ce lien <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>. Les clubs sont réputés connaître ces règlements.

Objectifs

Le Championnat 19+ de niveau départemental permet aux équipes de catégorie 19+ des clubs affiliés ou rattachés au comité départemental 75, baseball softball et Baseball 5, ci-après désignée « CD75 », de s'affronter sous forme de championnat pour :

- Participer au développement de la pratique du baseball à Paris ;
- Déterminer l'équipe championne départemental 19+ ;

Conditions de participation

Être à jour de son inscription de ses obligations financières auprès du CD75.

Encadrement

Chaque équipe devra disposer d'au moins un manager diplômé d'État ou fédéral, DFA a minima, et licencié de la fédération française.

Arbitrage des rencontres

Sont éligibles pour arbitrer : les arbitres de niveau AF1 minimum, actif 2025, et déclaré à la CRA **OBLIGATOIREMENT**

L'équipe Home Team fournit le ou les arbitres de la rencontre. (Arbitrage à 2 recommandé). Un arbitre AF1 ayant moins de 6 matchs doit être obligatoirement accompagné d'un autre arbitre AF1 minimum confirmé. (se référer à la liste de la CRA disponible le 5 mars 2025)

Rappel du rôle de l'arbitre

L'arbitre est responsable de la feuille de match.

L'arbitre devra faire l'appel de chaque équipe avec la vérification des Roster iClub qu'il devra signer.

Scorage des rencontres

Sont éligibles pour Scorer : les scoreur de niveau SF1 minimum, actif 2025

L'équipe Home Team doit fournir 1 scoreur éligible par rencontre.

Attention cet officiel ne figurera à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

Documents de matchs

- Le club recevant fournit les documents officiels (la feuille de match, et feuilles de scorage officielles et originales);
- Les deux équipes remettent leur **Roster iClub de moins de 72h** avec photos lisibles.

Terrain

Le terrain doit être tracé, au minimum les boîtes de frappes, les lignes de foul-ball de 1ere et de 3eme base et, si possible, le couloir de 1ere base, pour au moins le 1er match de la journée

Le responsable du traçage du terrain du club recevant doit avoir terminé le traçage de la surface de jeu, **10 minutes avant le début de chaque rencontre.**

Titre et droits sportifs

Conformément aux R.G en vigueur, la C.D.S. établit le classement définitif pour transmission à la Commission régionale sportive Baseball (C.R.S).

- Le vainqueur du championnat CD75 est champion de baseball du département Parisien 19+.
- Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} seront promues en Régionale 3 pour disputer la montée en régionale 2 l'année prochaine.

Formule sportive

Le programme des rencontres s'étale d'avril à Juillet 2025.

Les matchs de la saison régulière seront joués en rencontre simple de 7 manches ou 3h, à la première des 2 conditions atteintes. Aucune nouvelle manche ne sera commencée **à partir de 2h50 de jeu.**

Les 7 équipes sont réparties en 1 poule unique.

Saison régulière : Système Simple Round Robin.

Un classement sera effectué à l'issue de la saison régulière selon les règles de classement des RG.

Demi-finale : L'équipe classée 1ere de la saison régulière affronte l'équipe classée 4eme de la saison régulière

l'équipe classée 2eme de la saison régulière affronte le 3ème de la saison régulière dans une rencontre simple de 7 manches ou 3h, à la première des 2 conditions atteintes. Aucune nouvelle manche ne sera commencée **à partir de 2h50 de jeu.**

La Finale : Match simple de 7 manches ou 3h et sans limitation de points entre les vainqueurs des match A et B. L'équipe recevante fournira le scoreur et l'arbitre de marbre, l'équipe visiteur fournira les balles et arbre de base. .

Petite Finale : Match simple de 7 manches ou 3h et sans limitation de points entre les perdants des match A et B pour déterminer le 3ème

La finale aura lieu sur terrain neutre, l'équipe recevante est l'équipe vainqueur du match A
La petite finale aura lieu sur terrain neutre, l'équipe recevante est l'équipe perdante du match B

Déroulement des rencontres

- Chaque match du championnat se déroule sous la forme d'une rencontre simple de 7 manches ou 3h, à la première des 2 conditions atteinte, pas de nouvelle manche après **2h50** de jeu.
- Egalité possible, pas de Tie Break (à l'exception de la finale)
- La rotation des équipes intervient après que la défense ait effectué 3 retraits dans la manche ou que l'équipe offensive ait marqué **6 points** dans la manche, et **le jeu est stoppé au 6ème point rentré, sauf sur HOME RUN frappé.**
- Mercy Rule : En cas de domination manifeste d'une des deux équipes, (10 points d'écart ou plus en fin de 5ème manche ou 6ème manche ou si l'équipe Home team mène de 10 points d'écart ou plus dans le bas de la 5ème manche ou 6ème manche) la fin du match est déclarée par Mercy Rule.
- Les Balks : **le premier** BALK ne sera pas sanctionné, un avertissement sera accordé (un avertissement par lanceur), au second, la règle sera appliquée.

Calendrier

- Le CD75 communique le calendrier définitif aux clubs concernés après validation par le comité directeur
- Le CD75. communique ensuite le calendrier définitif aux clubs concernés.
- En cas d'application de l'article 124.4 des R-G. (impossibilité de jouer une rencontre pour une cause autre que celle incombant à l'un des compétiteurs), sauf accord des deux équipes pour une autre date, la nouvelle date de déroulement de la rencontre est automatiquement fixée à la première date de réserve disponible pour les deux équipes.
- Le non-respect de cette règle par l'une des deux équipes entraîne un forfait pour l'équipe fautive.

Joueurs éligibles à la participation de la départementale

Par dérogation aux 159.3 des RG: est considéré comme appartenant à un championnat supérieur tout joueur ayant joué $\frac{1}{3}$ des matchs de la saison 2025 (de la saison régulière) de Division 1, Division 2, Régionale 1 ou Régional 2. Ceci ne concerne pas les joueurs de catégorie 21U et 18U.

Les joueurs de Division 1 et Division 2 (joueurs 18U et 21U compris), ne sont pas autorisés à jouer au niveau départemental.

Les joueurs de R1 ne sont pas autorisés au poste de lanceur y compris les 21U et 18U.

Pas de limite sur les joueurs mutés (Sauf pour la R3, 3 joueurs mutés maximum)

Lanceur

Il est à noter que les lanceurs 18U évoluant en championnat 19+ **seront soumis au comptage de lancers.**

Un lanceur 18U peut effectuer jusqu'à **95 lancers** sur une période de 2 à 3 jours (les lancers d'échauffement ne sont pas comptabilisés). Le lanceur ayant atteint cette limite peut terminer le batteur en cours

Le club ayant un lanceur 18U fournit les feuilles de comptage (jointe à ce règlement) le coach est responsable du comptage des lancers.

Un joueur R1 ou niveau supérieur (y compris un joueur 18U et 21U) n'est pas autorisé à lancer au niveau départemental.

Dérogation au calendrier et report de match

- Dans le cas où le planning d'occupation de terrain d'un club est surchargé, il est possible pour l'équipe recevant une rencontre de jouer le samedi, toutefois les match jeunes restent prioritaire le samedi.
- Afin de permettre à l'équipe visiteuse de s'organiser, il est obligatoire de transmettre cette information par mail au gestionnaire de championnat dès la publication du calendrier provisoire des rencontres pour qu'il puisse faire les modifications (cbsparis.75@gmail.com).
- Dans le cas d'un report si le planning de terrain est saturé le dimanche à la date de réserve la plus proche, le report pourra avoir lieu sur une autre date de réserve prévue dans le calendrier. Si cette date est la dernière date disponible avant les phases finales, la rencontre devra se jouer le samedi. S'il n'y a plus de créneaux sur le terrain de l'équipe recevant, la rencontre se jouera sur le terrain de l'équipe visiteuse. Les arbitres, scoreurs et balles resteront à la charge de l'équipe Home-team.

Rencontres sportives

Le Championnat se joue selon les dispositions des R.G. et des règles officielles de jeu publiées par la FFBS, en vigueur à la date de la rencontre concernée.

Le club accueillant les rencontres doit :

- S'assurer de la disponibilité du terrain où se déroule la journée ;
- Fixer l'heure des matchs et en informer l'équipe visiteuse au plus tard **le lundi précédant la rencontre** ;
- Fournir les balles de match conformément aux règlements fédéraux.
- Lors d'une inter manche, il sera demandé à l'équipe en défense d'aller sur le terrain en courant et de prévoir une personne équipée pour les lancers d'échauffement. Au-delà de 2 min, l'arbitre demande au frappeur de se mettre en place et appelle « Play Ball »

Communication des résultats

La feuille de match, les feuilles de score, line Up et les attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence sont à scanner au format PDF et à transmettre, par l'équipe recevante dès le soir de la rencontre par mail à l'adresse cbsparis.75@gmail.com.

La Commission Régionale Sportive peut, pour vérification dans les cas opportuns, demander au club organisateur la communication par courrier recommandé avec accusé de réception des originaux de la feuille de match, des feuilles de score et les attestations collectives et/ou individuelles de licence des deux équipes en présence.

Sanctions

Les sanctions sportives et financières votées par le comité directeur du CD75 s'appliquent en lieu et place de celles prévues aux R.G. (annexe Ci dessous)

Annexe Financiere

OFFICIELS

- Officiel non licencié, non diplômé au cadre actif 75€ défaite par pénalité

JOUEURS

- Utilisation d'un joueur de Division 1 ou Division 2 : 100€ Forfait
- Utilisation d'un lanceur de Division 1, 2 ou R1 100€ Forfait
- Utilisation de plus d'1 joueur bloqué sur le terrain : 50€ Forfait.
- Inscription sur la feuille de match d'un joueur non présent: 50€ défaite par pénalité
- Présence d'un joueur sur le terrain non inscrit sur la feuille de match : 50€ défaite par pénalité
- Dépassement des quotas de lancers pour les joueurs 18U : 75€ défaite par pénalité
- Non présentation du Eroster : 50€ défaite par pénalité

FEUILLE DE MATCH, DE SCORE, HORAIRE DE MATCH

- Non établissement d'un document officiel : 50€ par feuille
- Non transmission dans les délais d'un document officiel : 20€ par feuille
- Remplissage incomplet ou incorrect ou illisible d'un document officiel : 20€ par feuille
- Non respect du délai de prévenance 10€ par jour de retard

FORFAITS

- 1er forfait : 75€
- 2eme forfait : 75€ forfait général

AVERTISSEMENTS

Au cours d'une même saison sportive :

Cumul de 3 avertissements pour un même joueur / Coach

75€ Pénalité pour le club

Cumul de 3 avertissements aux membres d'une même équipe

75€ Pénalité pour le club

EXPULSIONS

Au cours d'une même saison sportive :

1 joueur / Coach expulsé

75€ Pénalité pour le club

A partir de la 3^e expulsion pour un même joueur

150€ Pénalité pour le club

A partir de la 3^e expulsion au sein d'une même équipe

250€ Pénalité pour le club